

DELIBERATION : 2022-02-16

OBJET : Budget principal de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Sources de Lumière - Vote du Budget primitif 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze avril à dix-sept heures trente, salle polyvalente de Saint André les Alpes, s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière ».

Etaient présents : Les délégués

Allons :

IACOBBI Christophe

Allos :

LANTELME Michel
PELLISSIER Stéphane
BIANCO Philippe

Angles :

BAC Aimé

Annot :

FENOUIL Jean
FALASHI Sandra
MAZZOLI Jean
RIGAULT Philippe

Barrême :

CHABAUD Jean-Louis
VIVICORSI Pierre-Louis

Beauvezer :

Blieux :

COLLOMP Gérard

Braux :

Castellane :

VINCENT Jean-Marc
TILLEMANN Line
JONKER Nina
GOLE Jean-Paul

Castellet-les-Sausses :

CAMILLERI Claude

Chaudon-Norante :

RALL Evelyne

Clumanc :

VIALE Thierry

Colmars les Alpes :

Demandolx :

Entrevaux :

GUIBERT Lucas
COTTON Daniel
DONNINI Gérard
BONIFASSI Eric

La Garde :

LAUGIER Joël

La Mure Argens :

DELSAUX Alain

La Palud sur Verdon :

BIZOT-GASTALDI Michèle

La Rochette :

Lambruisse :

MARTORANO Robert

Le Fugeret :

PESCE André

Méailles :

LAUTARD Yvan

Moriez :

COULLET Alain

Peyroules :

CLUET Frédéric

Rougon :

AUDIBERT Maxime

Saint André les Alpes :

PRATO Serge
VACCAREZZA Francine
GIRAUD Sophie
GERIN-JEAN François

Saint Benoît :

LAUGIER Maurice

Saint Jacques :

Saint Julien du Verdon :

COLLOMP Thierry

Saint Lions :

Saint Pierre :

Sausses :

Senez :

Soleilhas :

Tartonne :

Thorame-Basse :

Thorame-Haute :

SGARAVIZZI Jean-Marie

Ubraye :

ROUSTAN Claude

Val de Chavagne :

ONCINA Anabel

Vergons :

JOUBERT Martial

Villars-Colmars :

Absents représentés : Mme COZZI Marion ayant donné pouvoir à M. MAZZOLI Jean; M. GARNIER Brice ayant donné pouvoir à M. GOLE Jean-Paul; M. GRAC Stéphane ayant donné pouvoir à M. PESCE André ; M. LIPERINI Bernard ayant donné pouvoir à M. VINCENT Jean-Marc; Mme CHEVALLEY Emily ayant donné pouvoir à Mme JONKER Nina; Mme SURLE-GIRIEUD Magali ayant donné pouvoir à M. CLUET Frédéric; M. BARBAROUX Christophe ayant donné pouvoir à M. LANTELME Michel; M. DROGOUL Claude ayant donné pouvoir à M. CAMILLERI Claude ; Mme PONS-BERTAINA Viviane suppléée par M. LAUTARD Yvan ; M. AUDIBERT Jacques suppléé par M. AUDIBERT Maxime; Mme ISNARD Madeleine ayant donné pouvoir à M. MARTORANO Robert; M. PATRICOLA Sauveur ayant donné pouvoir à M. PRATO Serge ; M. OTTO-BRUC Thierry suppléé par M. SGARAVIZZI Jean-Marie ; M. ROUX Laurent ayant donné pouvoir à M. SGARAVIZZI Jean-Marie;

Absents excusés : M. MARANGES Philippe ; M. GAGLIO Baptiste; Mme CHAILLAN Alix ; M. DAGONNEAU Frank ; M. DURAND Gilles ; M. LOMBARD Jean-Pierre ; M. SILVY Jean-Louis ; M. BICHON Bruno

Secrétaire de séance : M. JOUBERT Martial

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a pu valablement délibérer

**Objet : Budget principal de la Communauté de Communes Alpes Provence
Verdon Sources de Lumière - Vote du Budget primitif 2022**

Exposé

Le budget primitif 2022 de la communauté de communes est présenté avec reprise des résultats de l'année 2021 au vu des comptes administratifs et des comptes de gestion 2021. Il intègre également les restes à réaliser 2021.

Conformément à l'instruction M14, ce budget est voté par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et par opérations en section d'investissement.

Il se présente en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	16 822 293,82€	16 822 293,82€

SECTION	Dépenses	Recettes
D'INVESTISSEMENT	8 281 404,76€	8 281 404,76€

Décision

Compte tenu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'adopter le Budget Primitif 2022 de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus.

Cette décision est adoptée à l'unanimité
Fait et délibéré à Saint André les Alpes,
Le 12 avril 2022
Le Président,



Maurice LAUGIER

14 AVR. 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - C. C. ALPES PROVENCE VERDON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006862500017

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : C. C. ALPES PROVENCE VERDON (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	48
A4 - Etat des provisions	49
A5 - Etalement des provisions	50
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	51
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	52
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	62
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	63
C3.2 - Liste des établissements publics créés	64
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	65
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	66

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	67
--	----

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

14 AVR 2022

ID : 004-200068628-20220412-2022_02_16-DE

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

C. C. ALPES PROVENCE VERDON
C. C. ALPES PROVENCE VERDON

Affiché le

ID : 004-200068625-10220412-2022_02_16-DE

14 AVR 2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

11 AVR 2022

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

14 AVR 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 822 293,82	15 206 914,13
	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 615 379,69
	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	16 822 293,82	16 822 293,82

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 287 894,01	7 768 487,76
	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	586 731,16	512 917,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 406 779,59	(si solde positif) 0,00
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 281 404,76	8 281 404,76

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	25 103 698,58	25 103 698,58
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 177 715,18	0,00	2 089 634,32	2 089 634,32	2 089 634,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 356 669,52	0,00	5 679 406,50	5 679 406,50	5 679 406,50
014	Atténuations de produits	4 353 031,51	0,00	4 286 042,00	4 286 042,00	4 286 042,00
65	Autres charges de gestion courante	1 630 090,18	0,00	1 665 326,59	1 665 326,59	1 665 326,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 517 506,39	0,00	13 720 409,41	13 720 409,41	13 720 409,41
66	Charges financières	74 548,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	212 898,00	0,00	35 115,00	35 115,00	35 115,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues	30 100,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 835 052,39	0,00	13 840 524,41	13 840 524,41	13 840 524,41
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 388 817,08		1 950 805,64	1 950 805,64	1 950 805,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 034 113,00		1 030 963,77	1 030 963,77	1 030 963,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 422 930,08		2 981 769,41	2 981 769,41	2 981 769,41
TOTAL		16 257 982,47	0,00	16 822 293,82	16 822 293,82	16 822 293,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 822 293,82****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	228 442,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 208 228,33	0,00	2 186 100,49	2 186 100,49	2 186 100,49
73	Impôts et taxes	10 598 072,58	0,00	9 817 509,08	9 817 509,08	9 817 509,08
74	Dotations et participations	2 000 840,39	0,00	2 789 281,74	2 789 281,74	2 789 281,74
75	Autres produits de gestion courante	40 658,00	0,00	45 780,00	45 780,00	45 780,00
Total des recettes de gestion courante		15 076 241,30	0,00	14 933 671,31	14 933 671,31	14 933 671,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 310,81	0,00	58 267,43	58 267,43	58 267,43
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	36 882,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		15 126 434,11	0,00	14 991 938,74	14 991 938,74	14 991 938,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	279 379,42		214 975,39	214 975,39	214 975,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		279 379,42		214 975,39	214 975,39	214 975,39
TOTAL		15 405 813,53	0,00	15 206 914,13	15 206 914,13	15 206 914,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 615 379,69**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**16 822 293,82****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****2 766 794,02**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

C. C. ALPES PROVENCE VERDON - C. C. ALPES PROVENCE VERDON - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

16 AVR 2022

ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 189,00	0,00	181 451,00	181 451,00	181 451,00
204	Subventions d'équipement versées	224 701,00	110 625,96	127 309,00	127 309,00	237 934,96
21	Immobilisations corporelles	442 871,00	44 300,00	245 234,00	245 234,00	289 534,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 327 119,52	431 805,20	5 649 774,47	5 649 774,47	6 081 579,67
	Total des dépenses d'équipement	4 014 880,52	586 731,16	6 203 768,47	6 203 768,47	6 790 499,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	597 684,00	0,00	573 333,33	573 333,33	573 333,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	301 800,00		295 816,82	295 816,82	295 816,82
	Total des dépenses financières	900 564,00	0,00	869 150,15	869 150,15	869 150,15
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 915 444,52	586 731,16	7 072 918,62	7 072 918,62	7 659 649,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	279 379,42		214 975,39	214 975,39	214 975,39
041	Opérations patrimoniales (4)	13 086,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	292 475,42		214 975,39	214 975,39	214 975,39
	TOTAL	5 207 919,94	586 731,16	7 287 894,01	7 287 894,01	7 874 625,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

406 779,59

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 281 404,76

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 578 975,40	512 917,00	2 874 321,20	2 874 321,20	3 387 238,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	136 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 714 975,40	512 917,00	3 474 321,20	3 474 321,20	3 987 238,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	441 803,97	0,00	828 803,40	828 803,40	828 803,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	0,00	0,00	480 593,75	480 593,75	480 593,75
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	444 803,97	0,00	1 312 397,15	1 312 397,15	1 312 397,15
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 159 779,37	512 917,00	4 786 718,35	4 786 718,35	5 299 635,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 388 817,08		1 950 805,64	1 950 805,64	1 950 805,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 034 113,00		1 030 963,77	1 030 963,77	1 030 963,77
041	Opérations patrimoniales (4)	13 086,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 436 026,08		2 981 769,41	2 981 769,41	2 981 769,41

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Proposition nouvelles	Affiché le VOTE (3)	14 AVR 2022
					ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE	
TOTAL		4 595 805,45	512 917,00	7 768 487,76	7 768 487,76	8 281 404,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 281 404,76
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 766 794,02
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A6).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 089 634,32		2 089 634,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 679 406,50		5 679 406,50
014	Atténuations de produits	4 286 042,00		4 286 042,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 665 326,59		1 665 326,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	60 000,00	0,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	35 115,00	0,00	35 115,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	25 000,00	1 030 963,77	1 055 963,77
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 950 805,64	1 950 805,64
Dépenses de fonctionnement – Total		13 840 524,41	2 981 769,41	16 822 293,82

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 822 293,82
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	214 975,39	214 975,39
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	573 333,33	0,00	573 333,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 081 579,67		6 081 579,67
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	181 451,00	0,00	181 451,00
204	Subventions d'équipement versées	237 934,96	0,00	237 934,96
21	Immobilisations corporelles (6)	289 534,00	0,00	289 534,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	295 816,82		295 816,82
Dépenses d'investissement – Total		7 659 649,78	214 975,39	7 874 625,17

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	406 779,59
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 281 404,76
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

14 AVR. 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	95 000,00		95 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 186 100,49		2 186 100,49
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 817 509,08		9 817 509,08
74	Dotations et participations	2 789 281,74		2 789 281,74
75	Autres produits de gestion courante	45 780,00	0,00	45 780,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	58 267,43	214 975,39	273 242,82
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 991 938,74	214 975,39	15 206 914,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 615 379,69

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

16 822 293,82

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	828 803,40	0,00	828 803,40
13	Subventions d'investissement	3 387 238,20	0,00	3 387 238,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	603 000,00	0,00	603 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 030 963,77	1 030 963,77
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 950 805,64	1 950 805,64
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		4 819 041,60	2 981 769,41	7 800 811,01

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

480 593,75

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 281 404,76

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

14 AVR. 2022

ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 177 715,18	2 089 634,32	2 089 634,32
60611	Eau et assainissement	3 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	60 000,00	60 000,00	60 000,00
60621	Combustibles	14 902,00	15 000,00	15 000,00
60622	Carburants	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	41 680,00	53 100,00	53 100,00
60624	Produits de traitement	1 500,00	1 400,00	1 400,00
60631	Fournitures d'entretien	13 250,00	17 400,00	17 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 900,00	59 400,60	59 400,60
60636	Vêtements de travail	5 600,00	6 000,00	6 000,00
6064	Fournitures administratives	29 700,00	29 000,00	29 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	20 775,00	32 775,00	32 775,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	10 500,00	10 500,00
6068	Autres matières et fournitures	74 183,00	74 700,00	74 700,00
6078	Autres marchandises	0,00	15 600,00	15 600,00
611	Contrats de prestations de services	265 469,60	382 975,10	382 975,10
6132	Locations immobilières	58 000,00	61 600,00	61 600,00
6135	Locations mobilières	45 620,00	73 856,00	73 856,00
61521	Entretien terrains	19 820,00	38 520,00	38 520,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	25 000,00	25 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	1 474,00	1 474,00
61524	Entretien bois et forêts	103 000,00	102 550,00	102 550,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	300,00	300,00	300,00
6156	Maintenance	105 136,00	92 995,00	92 995,00
6161	Multirisques	19 000,00	22 430,00	22 430,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	19 000,00	19 000,00
617	Etudes et recherches	188 680,00	166 297,60	166 297,60
6182	Documentation générale et technique	26 300,00	15 250,00	15 250,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	850,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	8 509,00	13 897,00	13 897,00
6226	Honoraires	85 000,00	73 955,52	73 955,52
6227	Frais d'actes et de contentieux	25 300,00	32 500,00	32 500,00
6228	Divers	36 300,00	21 000,00	21 000,00
6231	Annonces et insertions	36 610,00	67 500,00	67 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	31 060,00	27 370,00	27 370,00
6237	Publications	0,00	13 100,00	13 100,00
6238	Divers	3 800,00	2 476,50	2 476,50
6241	Transports de biens	0,00	100,00	100,00
6247	Transports collectifs	19 200,00	27 385,00	27 385,00
6251	Voyages et déplacements	70 300,00	45 000,00	45 000,00
6257	Réceptions	1 645,00	11 145,00	11 145,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	12 100,00	12 100,00
6262	Frais de télécommunications	70 000,00	70 000,00	70 000,00
627	Services bancaires et assimilés	7 650,00	2 400,00	2 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	428 439,58	75 000,00	75 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	9 500,00	9 500,00
6284	Redevances pour services rendus	200,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	71 500,00	54 622,00	54 622,00
6288	Autres services extérieurs	22 536,00	41 800,00	41 800,00
63512	Taxes foncières	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	1 500,00	1 500,00
6358	Autres droits	0,00	1 960,00	1 960,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	900,00	900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 356 669,52	5 679 406,50	5 679 406,50
6217	Personnel affecté par la commune membre	27 282,42	34 368,70	34 368,70
6218	Autre personnel extérieur	54 300,00	37 000,00	37 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15 243,45	15 132,38	15 132,38
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	12 066,88	7 200,00	7 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	76 960,88	77 604,19	77 604,19
64111	Rémunération principale titulaires	2 024 209,92	2 103 557,26	2 103 557,26
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	50 939,65	53 148,35	53 148,35
64118	Autres indemnités titulaires	467 026,90	502 436,33	502 436,33
64131	Rémunérations non tit.	952 609,84	1 254 930,89	1 254 930,89
64138	Autres indemnités non tit.	187 578,29	150 539,86	150 539,86
6417	Rémunérations des apprentis	27 765,17	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché en préfecture nouvelles (3)	14 AVR. 2022 ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE
64171	Apprentis - rémunérations	0,00	11 125,89	11 125,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	637 583,01	628 011,61	628 011,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	651 789,88	676 843,66	676 843,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	46 213,23	39 917,38	39 917,38
6455	Cotisations pour assurance du personnel	80 000,00	40 000,00	40 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 100,00	4 090,00	4 090,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	30 000,00	31 500,00	31 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 000,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits	4 353 031,51	4 286 042,00	4 286 042,00
703892	Reversements / redevances de ski de fond	56 000,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut* dégrèvt contrib. direct	5 000,00	8 000,00	8 000,00
739211	Attributions de compensation	4 147 381,51	4 141 800,00	4 141 800,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	100 002,00	100 002,00	100 002,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	44 648,00	36 240,00	36 240,00
65	Autres charges de gestion courante	1 630 090,18	1 665 326,59	1 665 326,59
6512	Droits d'utilisat* informatique nuage	56 889,91	48 138,40	48 138,40
6531	Indemnités	90 450,96	90 450,96	90 450,96
6533	Cotisations de retraite	3 798,87	3 798,87	3 798,87
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 078,44	7 085,28	7 085,28
65372	Cotis. fonds financat alloc. fin mandat	350,00	350,00	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	1 000,00	1 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	414 250,00	350 000,00	350 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	344 177,08	344 177,08
65733	Subv. fonct. Départements	35 700,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	32 472,00	35 326,00	35 326,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	20 000,00	20 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	390 000,00	390 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	986 100,00	375 000,00	375 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		13 517 506,39	13 720 409,41	13 720 409,41
66	Charges financières (b)	74 548,00	60 000,00	60 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 948,00	59 400,00	59 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	-1 000,00	-1 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 600,00	1 600,00	1 600,00
67	Charges exceptionnelles (c)	212 898,00	35 115,00	35 115,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	39 882,00	3 000,00	3 000,00
67442	Subv. régies personnalité morale	120 000,00	0,00	0,00
67443	Subv. aux fermiers et concessionnaires	51 000,00	27 000,00	27 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	5 115,00	5 115,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 016,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	25 000,00	25 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	25 000,00	25 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	30 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 835 052,39	13 840 524,41	13 840 524,41
023	Virement à la section d'investissement	1 388 817,08	1 950 805,64	1 950 805,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 034 113,00	1 030 963,77	1 030 963,77
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	7 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 027 113,00	1 030 963,77	1 030 963,77
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 422 930,08	2 981 769,41	2 981 769,41
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 422 930,08	2 981 769,41	2 981 769,41
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 257 982,47	16 822 293,82	16 822 293,82

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 822 293,82
---	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	-1 000,00
--------------------------------	-----------

Montant des ICNE de l'exercice N-1

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 65112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	228 442,00	95 000,00	95 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	228 442,00	95 000,00	95 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 208 228,33	2 186 100,49	2 186 100,49
70382	Redevances de ski de fond	61 500,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	6 350,00	17 000,00	17 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	13 000,00	13 000,00
7066	Redevances services à caractère social	141 950,00	129 770,00	129 770,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	33 000,00	44 000,00	44 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	144 106,08	144 106,08
7078	Autres marchandises	0,00	20 000,00	20 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	688 541,34	742 454,65	742 454,65
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	407 234,09	325 071,53	325 071,53
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	60 922,55	67 109,30	67 109,30
70875	Remb. frais par les communes du GFP	803 380,35	673 988,93	673 988,93
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 350,00	9 600,00	9 600,00
73	Impôts et taxes	10 598 072,58	9 817 509,08	9 817 509,08
73111	Impôts directs locaux	5 150 000,00	6 709 000,00	6 709 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	421 230,00	376 714,00	376 714,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	92 400,00	106 045,00	106 045,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	415 000,00	456 018,00	456 018,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	130 000,00	130 000,00
73218	Autres fiscalités revers entre coll.	0,00	65 000,00	65 000,00
73221	FNGIR	19 812,00	19 817,00	19 817,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	315 100,00	269 290,00	269 290,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	879 530,58	639 533,08	639 533,08
7362	Taxes de séjour	300 000,00	50 000,00	50 000,00
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	255 000,00	200 000,00	200 000,00
7382	Fraction de TVA	2 750 000,00	796 092,00	796 092,00
74	Dotations et participations	2 000 840,39	2 789 281,74	2 789 281,74
74124	Dotation d'intercommunalité	224 814,00	246 600,00	246 600,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	355 970,00	349 000,00	349 000,00
744	FCTVA	0,00	4 000,00	4 000,00
7461	DGD	0,00	34 065,00	34 065,00
74718	Autres participations Etat	762 667,04	780 986,00	780 986,00
7472	Participat° Régions	69 495,20	104 447,84	104 447,84
7473	Participat° Départements	113 000,00	205 385,93	205 385,93
7477	Participat° Budget communautaire et FS	80 762,13	294 202,97	294 202,97
7478	Participat° Autres organismes	143 502,02	14 053,00	14 053,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	96 228,00	93 283,00	93 283,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	40 265,00	497 000,00	497 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	146 258,00	146 258,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	94 137,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	40 658,00	45 780,00	45 780,00
752	Revenus des immeubles	40 658,00	45 780,00	45 780,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		15 076 241,30	14 933 671,31	14 933 671,31
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 310,81	58 267,43	58 267,43
774	Subventions exceptionnelles	11 310,81	23 650,00	23 650,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	34 617,43	34 617,43
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	36 882,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnmt courant	36 882,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		15 126 434,11	14 991 938,74	14 991 938,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	279 379,42	214 975,39	214 975,39
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	230 327,42	214 975,39	214 975,39
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	49 052,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		279 379,42	214 975,39	214 975,39
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 405 813,53	15 206 914,13	15 206 914,13

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Amendements proposés (3)	Montant 2022 ID : 004-200068626-20220412-2022_02_16-DE
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 615 379,69
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			16 822 293,82

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 189,00	181 451,00	181 451,00
2031	Frais d'études	2 000,00	176 000,00	176 000,00
2051	Concessions, droits similaires	18 189,00	5 451,00	5 451,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	224 701,00	127 309,00	127 309,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	120 000,00	120 000,00	120 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	104 701,00	7 309,00	7 309,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	442 871,00	245 234,00	245 234,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	156 000,00	33 000,00	33 000,00
2135	Installations générales, agencements	9 600,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	45 484,00	45 484,00
21532	Réseaux d'assainissement	91 910,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	28 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	57 700,00	70 000,00	70 000,00
2184	Mobilier	27 761,00	34 150,00	34 150,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 400,00	62 600,00	62 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
10022	Opération d'équipement n° 10022 (5)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
10028	Opération d'équipement n° 10028 (5)	162 000,00	1 000,00	1 000,00
10051	Opération d'équipement n° 10051 (5)	1 373 303,00	3 094 000,00	3 094 000,00
10052	Opération d'équipement n° 10052 (5)	91 612,00	-4 000,00	-4 000,00
10055	Opération d'équipement n° 10055 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
10061	Opération d'équipement n° 10061 (5)	84 000,00	8 856,00	8 856,00
10062	Opération d'équipement n° 10062 (5)	284 706,00	106 788,00	106 788,00
10063	Opération d'équipement n° 10063 (5)	536 091,00	605 918,07	605 918,07
10066	Opération d'équipement n° 10066 (5)	100 000,00	166 460,00	166 460,00
20007	Opération d'équipement n° 20007 (5)	204 811,52	681 000,00	681 000,00
20023	Opération d'équipement n° 20023 (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
40014	Opération d'équipement n° 40014 (5)	141 096,00	394 152,40	394 152,40
50001	Opération d'équipement n° 50001 (5)	99 500,00	0,00	0,00
50003	Opération d'équipement n° 50003 (5)	0,00	42 000,00	42 000,00
50005	Opération d'équipement n° 50005 (5)	0,00	193 600,00	193 600,00
Total des dépenses d'équipement		4 014 880,52	6 203 768,47	6 203 768,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 080,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 080,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	597 684,00	573 333,33	573 333,33
1641	Emprunts en euros	593 350,00	569 000,00	569 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
16873	Dettes - Départements	1 334,00	1 333,33	1 333,33
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	301 800,00	295 816,82	295 816,82
Total des dépenses financières		900 564,00	869 150,15	869 150,15
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 915 444,52	7 072 918,62	7 072 918,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	279 379,42	214 975,39	214 975,39
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	279 379,42	214 975,39	214 975,39
13911	Etat et établissements nationaux	3 618,33	3 618,32	3 618,32
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	8 648,27	6 165,86	6 165,86
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	2 810,51	1 488,05	1 488,05
139141	Sub. transf. cpte résult. Communes du GFP	200 000,01	200 000,01	200 000,01
13917	Sub. transf. cpte résult. Budget communaut	15 162,80	3 703,15	3 703,15
13918	Autres subventions d'équipement	87,50	0,00	0,00
28031	Frais d'études	2 834,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 073,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 145,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	13 096,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affich. positions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
2112	Terrains de voirie	1 728,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 836,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 532,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		292 475,42	214 975,39	214 975,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 207 919,94	7 287 894,01	7 287 894,01

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	586 731,16
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	406 779,59
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 281 404,76
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 14 AVR. 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 578 975,40	2 874 321,20	2 874 321,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	164 728,90	130 955,20	130 955,20
1312	Subv. transf. Régions	102 260,00	343 760,00	343 760,00
1313	Subv. transf. Départements	10 649,50	19 678,00	19 678,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	28 000,00	28 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	31 460,00	204 542,00	204 542,00
1322	Subv. non transf. Régions	355 637,00	489 827,00	489 827,00
1323	Subv. non transf. Départements	914 240,00	1 429 525,00	1 429 525,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	165 000,00	165 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	19 000,00	19 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	44 034,00	44 034,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	136 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	136 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 714 975,40	3 474 321,20	3 474 321,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	441 803,97	1 309 397,15	1 309 397,15
10222	FCTVA	441 803,97	828 803,40	828 803,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	480 593,75	480 593,75
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		444 803,97	1 312 397,15	1 312 397,15
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 159 779,37	4 786 718,35	4 786 718,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 388 817,08	1 950 805,64	1 950 805,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 034 113,00	1 030 963,77	1 030 963,77
1641	Emprunts en euros	7 000,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 283,71	4 283,71	4 283,71
28031	Frais d'études	36 202,60	32 411,46	32 411,46
28033	Frais d'insertion	46,81	46,81	46,81
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 627,97	2 628,30	2 628,30
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	120 622,18	120 622,18	120 622,18
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	333,33	333,33	333,33
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	27 013,33	27 020,64	27 020,64
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 133,33	2 533,33	2 533,33
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	724 481,88	721 835,69	721 835,69
28041582	GFP : Bâtiments, installations	3 500,00	3 500,00	3 500,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 074,26	1 074,26	1 074,26
280422	Privé : Bâtiments, installations	771,21	1 678,30	1 678,30
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	16 730,04	16 730,04	16 730,04
28051	Concessions et droits similaires	22 954,78	16 862,40	16 862,40
281318	Autres bâtiments publics	965,14	1 191,00	1 191,00
281538	Autres réseaux	16 364,99	16 364,99	16 364,99
281571	Matériel roulant	2 134,36	2 134,36	2 134,36
28158	Autres installat°, matériel et outillage	4 126,78	3 969,58	3 969,58
28182	Matériel de transport	3 087,48	5 777,38	5 777,38
28183	Matériel de bureau et informatique	31 561,33	43 843,36	43 843,36
28184	Mobilier	5 098,79	5 097,35	5 097,35
28188	Autres immo. corporelles	998,70	1 025,30	1 025,30
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 422 930,08	2 981 769,41	2 981 769,41
041	Opérations patrimoniales (9)	13 096,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 096,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché le 14 AVR. 2022	Affiché le 14 AVR. 2022
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 436 026,08	2 981 769,41	2 981 769,41
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 595 805,45	7 768 487,76	7 768 487,76
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			512 917,00	+
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	=
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			8 281 404,76	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10022 (1)
LIBELLE : Création multi-activités de Barreme****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 166 636,00
13	Subventions d'investissement	0,00	166 636,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	60 742,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	105 894,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-83 364,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

14 AVR. 2022

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10028 (1)

LIBELLE : Gymnase Castellane

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		191 750,24	a 11 000,00	1 000,00	b 1 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	191 750,24	1 000,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	191 750,24	1 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 24 000,00	d 14 400,00
13	Subventions d'investissement	24 000,00	14 400,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	24 000,00	14 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

26 400,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10051 (1)
LIBELLE : CREATION GYMNASE SAINT ANDRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		654 216,18	a 0,00	3 094 000,00	b 3 094 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	654 216,18	0,00	3 094 000,00	3 094 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	654 216,18	0,00	3 094 000,00	3 094 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 340 277,00	d 1 706 488,00
13	Subventions d'investissement	340 277,00	1 706 488,00
1322	Subv. non transf. Régions	35 850,00	276 963,00
1323	Subv. non transf. Départements	304 427,00	1 429 525,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-1 047 235,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 004-200068625-20220412-2022-02316-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10052 (1)
LIBELLE : Terrain Multi-sports Clumanc

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		78 562,80	a 14 121,20	-4 000,00	b -4 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	78 562,80	14 121,20	-4 000,00	-4 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	78 562,80	14 121,20	-4 000,00	-4 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 43 240,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	43 240,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	43 240,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	33 118,80
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10055 (1)
LIBELLE : CREATION SIEGE CCAPC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

11 AVR 2022 III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 004-200068625-20220412-2022_023_16-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10061 (1)
LIBELLE : TRAVAUX SIEGE OTI + BIT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 110,00	a 4 090,00	8 856,00	b 8 856,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 110,00	4 090,00	8 856,00	8 856,00	0,00
2031	Frais d'études	1 110,00	4 090,00	8 856,00	8 856,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-12 946,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10062 (1)
LIBELLE : URBANISME

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		174 459,17	a 210 000,00	106 788,00	b 106 788,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	174 459,17	210 000,00	106 788,00	106 788,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	169 671,17	210 000,00	102 000,00	102 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 788,00	0,00	4 788,00	4 788,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 56 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	56 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	56 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-260 788,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le

14 AVR 2022

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 004-20008825-20220412-2022_023 16-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10063 (1)
LIBELLE : GEMAPI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	605 918,07	b 605 918,07	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	605 918,07	605 918,07	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	605 918,07	605 918,07	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-605 918,07
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 14 AVR, 2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10066 (1)
LIBELLE : SCOT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 100 000,00	166 460,00	b 166 460,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	166 460,00	166 460,00	0,00
202	Frais réalisat* documents urbanisme	0,00	100 000,00	166 460,00	166 460,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 55 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	55 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	55 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-211 460,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20007 (1)****LIBELLE : Centre multi-activités de Ratory****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		94 960,48	a 0,00	681 000,00	b 681 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 292,00	0,00	581 000,00	581 000,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 292,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	281 000,00	281 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	93 668,48	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	93 668,48	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 84 400,00	d 260 651,20
13	Subventions d'investissement	84 400,00	260 651,20
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	84 400,00	15 891,20
1312	Subv. transf. Régions	0,00	244 760,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-335 948,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 11 AVR. 2022 III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

ID : 004-200068625-20220412-2022_023_16-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20023 (1)
LIBELLE : MAISON DE PAYS BEAUVEZER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 44 034,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 034,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	44 034,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-35 966,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 40014 (1)
LIBELLE : Rhabilitation Minoterie 2ème tranche

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 464,18	a 0,00	394 152,40	b 394 152,40	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 861,52	0,00	38 881,20	38 881,20	0,00
2031	Frais d'études	5 861,52	0,00	38 881,20	38 881,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 602,66	0,00	355 271,20	355 271,20	0,00
2313	Constructions	22 602,66	0,00	355 271,20	355 271,20	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 243 570,00
13	Subventions d'investissement	0,00	243 570,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	78 570,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	165 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-150 582,40
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50001 (1)
LIBELLE : TERRAIN MULTISPORTS DE ST PIERRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 906,00	a 92 594,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	-5 000,00	-5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 906,00	87 594,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 906,00	87 594,00	5 000,00	5 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 21 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	21 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	21 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-71 594,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50003 (1)
LIBELLE : ESPACE TRAIL MULTI SITES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	42 000,00	b 42 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 24 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	10 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	14 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-17 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 50005 (1)

LIBELLE : TERRAINS MULTI SPORTS THORAME COLMARS ENTREVAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	193 600,00	b 193 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	21 600,00	21 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	172 000,00	172 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 124 300,00
13	Subventions d'investissement	0,00	124 300,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	124 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-69 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

14 AVR. 2022

IV

Alfiché le

ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
006602345738/43664591815	25/11/2019	750 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		750 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

14 AVR. 2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 769 011,43									
1641 Emprunts en euros (total)					7 769 011,43									
000438120	CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE	10/06/2015	2015-07-03	04/10/2015	50 000,00	F		1,970	1,970	EURO	T	X Autres	N	A-1
00600290646	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	12/06/2016	2017-06-01	01/09/2017	450 000,00	V		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
00600420420	CREDIT AGRICOLE PCA	30/09/2019	2020-01-01	09/03/2020	1 026 596,02	F		0,550	0,550	EURO	T	X Autres	N	A-1
00600490361	CREDIT AGRICOLE PCA	30/09/2019	2020-01-22	09/04/2020	634 143,70	F		0,600	0,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CRCAM D ALPES PROVENCE	02/02/2012	2012-02-02	19/02/2011	82 000,00	F		2,910	2,910	EURO	A	C	N	A-1
00600505806	CRCAM D ALPES PROVENCE	22/12/2010	2010-12-22	23/03/2011	56 000,00	F		3,500	3,500	EURO	T	C	N	A-1
00600583653	CREDIT AGRICOLE PCA	15/12/2020	2020-12-14	14/03/2021	42 129,97	F		0,950	0,950	EURO	T	X Autres	N	A-1
00600989496	CRCAM D ALPES PROVENCE	15/12/2020	2020-12-15	15/03/2021	127 865,88	F		1,650	1,650	EURO	T	X Autres	N	A-1
0060104700251	CRCAM D ALPES PROVENCE	19/12/2020	2020-01-27	07/04/2020	3 165 083,24	F		0,630	0,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
00601785878	CRCAM D ALPES PROVENCE	09/07/2018	2018-08-10	21/11/2018	45 000,00	F		1,400	1,400	EURO	T	X Autres	N	A-1
00601785893	CRCAM D ALPES PROVENCE	09/07/2018	2018-07-09	21/11/2018	200 000,00	F		1,710	1,710	EURO	T	X Autres	N	A-1
00601848100	CREDIT LOCAL DE FRANCE	24/09/2018	2018-10-19	20/01/2019	283 282,00	F		1,360	1,360	EURO	T	X Autres	N	A-1
00602124336	CRCAM D ALPES PROVENCE	21/02/2005	2019-06-21	21/09/2019	39 790,00	F		1,200	1,200	EURO	T	X Autres	N	A-1
00602124345	CRCAM D ALPES PROVENCE	21/06/2000	2019-06-21	21/09/2019	34 800,00	F		0,810	0,810	EURO	T	X Autres	N	A-1
00602750077	CRCAM D ALPES PROVENCE	30/03/2021	2021-04-30	29/05/2021	844 921,62	F		0,810	0,810	EURO	T	X Autres	N	A-1
0438120	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31/05/2016	2016-05-31	01/11/2016	80 000,00	F		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
56759	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	28/10/2016	2017-01-01	02/06/2017	60 000,00	F		1,500	1,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON201371EUR501463001	LA BANQUE POSTALE	16/10/2014	2014-12-01	02/03/2015	57 400,00	F		2,430	2,430	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON251592	CREDIT LOCAL DE FRANCE	17/07/2008	2008-10-01	02/12/2008	186 000,00	F		5,280	5,280	EURO	T	X Autres	N	A-1

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

C. C. ALPES PROVENCE VERDON - C. C. ALPES PROVENCE VERDON - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Affiché le 14 AVR 2022
ID : 004-200068625-20220412-2022_02_16-DE

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

14 AVR. 2022

ID : 004-200068625-20220412-02-16-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 430 688,44					568 067,29	59 328,09	0,00	8 144,74	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 430 688,44					568 067,29	59 328,09	0,00	8 144,74	
000438120	N	0,00	A-1	19 910,05	3,75	F		1,970	5 166,70	354,22	0,00	70,19	
0060020846	N	0,00	A-1	394 612,01	25,50	V		1,500	12 804,05	5 847,39	0,00	477,26	
00600420420	N	0,00	A-1	802 831,87	7,00	F		0,550	112 907,85	4 183,19	0,00	231,92	
00600480361	N	0,00	A-1	528 615,30	8,50	F		0,600	60 800,94	3 035,06	0,00	638,34	
00600505806	N	0,00	A-1	24 881,89	4,00	F		2,910	5 955,43	724,06	0,00	475,80	
00600563533	N	0,00	A-1	30 037,42	9,00	F		3,500	2 891,51	1 013,65	0,00	21,11	
0060088486	N	0,00	A-1	34 966,33	4,75	F		0,950	7 230,92	305,48	0,00	12,44	
0060104700251	N	0,00	A-1	123 540,39	23,25	F		1,650	4 397,29	2 011,31	0,00	87,37	
00601785878	N	0,00	A-1	2 736 822,17	10,75	F		0,630	246 847,18	18 669,58	0,00	3 660,26	
00601785893	N	0,00	A-1	38 034,26	11,75	F		1,400	2 841,63	489,61	0,00	51,64	
00601848100	N	0,00	A-1	171 960,52	16,75	F		1,710	8 945,08	2 883,36	0,00	309,73	
00602124336	N	0,00	A-1	231 144,52	12,00	F		1,360	17 866,44	3 052,76	0,00	572,09	
00602124345	N	0,00	A-1	33 644,90	12,50	F		1,200	2 510,04	392,48	0,00	10,38	
00602750077	N	0,00	A-1	26 362,21	7,50	F		0,810	3 423,20	203,16	0,00	5,16	
0438120	N	0,00	A-1	815 241,60	19,00	F		0,810	39 854,59	6 482,61	0,00	575,73	
56759	N	0,00	A-1	61 486,68	14,75	F		1,500	3 657,70	1 117,38	0,00	144,33	
MON201371EUR/501483/001	N	0,00	A-1	45 750,00	15,25	F		1,500	3 000,00	665,65	0,00	51,37	
MON261592	N	0,00	A-1	33 191,62	8,00	F		2,430	3 805,79	772,05	0,00	57,52	
MON501370EUR/0501462/001	N	0,00	A-1	62 437,50	6,75	F		5,280	9 250,00	3 113,56	0,00	226,23	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

C. C. ALPES PROVENCE VERDON - C. C. ALPES PROVENCE VERDON - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

11 AVR 2022

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		13 333,35					1 333,33	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		13 333,35					1 333,33	0,00	0,00	0,00
DEPT 04 2016	N	0,00	A-1	13 333,35	10,00	F		0,000	1 333,33	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 444 021,79					569 400,62	59 328,09	0,00	8 144,74

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

14 APR 2022

Affiché le

ID : 004-200068625-20220412-2022-02-16-DE-
AZ3

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de sinédure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de via du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 444 021,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	01/01/2018
L	Frais d'étude et insertion non suivis de réalisation	5	01/01/2018
L	Frais liés aux documents d'urbanisme	10	01/01/2018
L	Subventions d'équipement mobilier matériel	15	01/01/2018
L	Subvention d'équipement immobilier installations	25	01/01/2018
L	Voitures	10	01/01/2018
L	Camions et véhicules industriels	15	01/01/2018
L	Mobilier	15	01/01/2018
L	Matériel de bureau électrique électronique ou info	5	01/01/2018
L	Matériel et outillage de voirie	15	01/01/2018
L	Matériel et outillage technique de garages et atelier	15	01/01/2018
L	Matériels et équipements des cuisines	15	01/01/2018
L	Matériel sportif	15	01/01/2018
L	Construction aménagement et équipements d'immeuble	25	01/01/2018

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4****A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

14 AVR 2022

IV

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
RISQUES STATUTAIRES	RISQUES STATUTAIRES	125 000,00	0	0,00	25 000,00	100 000,00
SEFA	SEFA	0,00	0	15 000,00	0,00	-15 000,00
VALD RAVANEL	VALD RAVANEL	602 710,88	5	602 710,88	0,00	0,00
VALD SMVA	VALD SMVA	573 740,00	5	422 110,44	0,00	151 629,56

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 081 125,54	I 1 081 125,54
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		570 333,33	570 333,33
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	569 000,00	569 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 333,33	1 333,33
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		510 792,21	510 792,21
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	214 975,39	214 975,39
020	Dépenses imprévues	295 816,82	295 816,82

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 081 125,54	586 731,16	406 779,59	2 074 636,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 810 572,81	III 3 810 572,81
Ressources propres externes de l'année (a)		828 803,40	828 803,40
10222	FCTVA	828 803,40	828 803,40
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 981 769,41	2 981 769,41
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	4 283,71	4 283,71
28031	Frais d'études	32 411,46	32 411,46
28033	Frais d'insertion	46,81	46,81
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	2 628,30	2 628,30
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	120 622,18	120 622,18
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	333,33	333,33
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	27 020,64	27 020,64
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	2 533,33	2 533,33
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	721 835,69	721 835,69
28041582	GFP : Bâtiments, installations	3 500,00	3 500,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 074,26	1 074,26
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 678,30	1 678,30
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	16 730,04	16 730,04
28051	Concessions et droits similaires	16 862,40	16 862,40
281318	Autres bâtiments publics	1 191,00	1 191,00
281538	Autres réseaux	16 364,99	16 364,99
281571	Matériel roulant	2 134,36	2 134,36
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 969,58	3 969,58
28182	Matériel de transport	5 777,38	5 777,38
28183	Matériel de bureau et informatique	43 843,36	43 843,36
28184	Mobilier	5 097,35	5 097,35
28188	Autres immo. corporelles	1 025,30	1 025,30
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 950 805,64	1 950 805,64

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

14 AVR. 2022

ID : 004-200668625-20220412-202202016-DE

Total ressources propres disponibles	3 810 572,81	512 917,00	0,00	
---	--------------	------------	------	--

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 074 636,29
Ressources propres disponibles	IV 4 804 083,56
Solde	V = IV - II (6) 2 729 447,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	628 728,71
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	628 728,71
Recettes réelles de fonctionnement	II	14 991 938,74

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,19
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1 TRAVAUX MINOTERIE	439 610,00	0,00	439 610,00	24 524,00	394 152,40	20 933,60	0,00
2 SALLE MULTIACTIVITES BARREME 10022	803 458,00	0,00	803 458,00	0,00	250 000,00	553 458,00	0,00
20023 MAISON DE PAYS BEAUVEZER	495 600,00	0,00	495 600,00	0,00	80 000,00	207 800,00	207 800,00
3 HALLE DES SPORTS DE ST ANDRE 10051	3 895 295,93	0,00	3 895 295,93	579 295,93	3 094 000,00	222 000,00	0,00
10 BUREAU INFORMATION TOURISTIQUE ENTREVAUX	152 696,00	0,00	152 696,00	3 310,00	12 946,00	136 440,00	0,00
8 CREATION 3 TERRAINS MULTI SPORTS	279 600,00	0,00	279 600,00	0,00	193 600,00	86 000,00	0,00
SCOT	316 260,00	0,00	316 260,00	0,00	266 460,00	49 800,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		55,00	3,00	58,00	37,09	17,50	54,59	
Adjoint administratif territorial	C	14,00	2,00	16,00	10,09	4,90	14,99	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	6,00	1,00	7,00	6,50	0,00	6,50	
Attaché	A	13,00	0,00	13,00	2,00	9,60	11,60	
Attaché Principal	A	4,00	0,00	4,00	2,80	1,00	3,80	
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00	
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	9,00	0,00	9,00	8,70	0,00	8,70	
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		32,00	9,00	41,00	29,68	6,43	36,11	
Adjoint technique territorial	C	13,00	7,00	20,00	12,37	3,43	15,80	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe des établissements d'enseignement	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	6,00	1,00	7,00	6,80	0,00	6,80	
Agent de Maîtrise	C	3,00	1,00	4,00	3,51	0,00	3,51	
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00	
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Technicien Principal de 1ère Classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00	
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		9,00	3,00	12,00	6,80	3,73	10,53	
Agent social	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	1,00	2,00	0,00	1,63	1,63	
Assistant Territorial socio-éducatif de 2ème classe	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80	
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Auxiliaires de puériculture territoriaux de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Educateur de Jeunes Enfants	A	1,00	2,00	3,00	0,00	2,10	2,10	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	AGENTS		AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS À TEMPS PARTIEL		TITULAIRES	NON TITULAIRES		
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00		1,00	1,00	0,00		1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00		1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	3,00		10,00	5,15	2,17		7,32
Adjoint territorial du patrimoine	C	3,00	1,00		4,00	2,50	1,00		3,50
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00		1,00
Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	B	1,00	1,00		2,00	0,65	0,00		0,65
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0,00	1,00		1,00	0,00	0,17		0,17
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	2,00	0,00		2,00	1,00	1,00		2,00
FILIERE ANIMATION (i)		20,00	5,00		25,00	10,66	11,92		22,58
Adjoint territorial d'animation	C	18,00	5,00		23,00	8,86	11,92		20,78
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00		1,00	0,80	0,00		0,80
Animateur	B	1,00	0,00		1,00	1,00	0,00		1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		124,00	23,00		147,00	90,38	41,75		132,13

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	444	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	A Contractuel
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	347	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	396	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	CULT	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial du patrimoine	C	MS	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS	403	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	B	CULT	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	A	ADM	597	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	597	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	597	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	578	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	634	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	728	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI
Attaché	A	ADM	768	0,00	A Autres	CDI Contractuel en CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat
			Indice (8)	Euros	
Attaché Principal	A	ADM	718	0,00	A Autres
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	CULT	565	0,00	A Autres
Educateur de Jeunes Enfants	A	MS	801	0,00	A Autres
Educateur de Jeunes Enfants	A	MS	801	0,00	A Autres
Educateur de Jeunes Enfants	A	MS	472	0,00	A Autres
Ingénieur	A	TECH	801	0,00	A Autres
Rédacteur	B	ADM	801	0,00	A Autres
Rédacteur	B	ADM	542	0,00	A Autres
Technicien	B	TECH	434	0,00	A Autres
Technicien Principal de 1ère Classe	B	TECH	652	0,00	A Autres
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-d : absence temporaire d'un emploi.

3-e : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-f : emploi au niveau de catégorie A lorsque les besoins des services de la mairie des fonctions le justifient.

3-g : emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants.

3-h : emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-i : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

3-j : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aléas »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 23/11/2020 - EXPLOITATION D'INFRASTRUCTURES DE RESEAU HAUT DEBIT	ALSATIS	SOCIETE	SARL	19 200,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

14 AVR. 2022
IV**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SMAB	01/01/2018	PARTICIPATION	233 389,08
Autres organismes de regroupement			
PNR VERDON	01/01/2017	Participation	309 378,00
SMVA	01/01/2017	participation	200 000,00
SMIAGE MARALPIN	01/01/2017	participation	59 765,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe	ordures ménagères	01/01/2017	- 01/01/2018		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

14 AVR. 2022 IV

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe	SPANC	01/01/2017	- 01/01/2018	20006862500041	SPIC	Non
Budget annexe	Zone Artisanale de villars Colmars	01/01/2017	- 01/01/2018	20006862500058	SPIC	Oui
Budget Annexe	IMMOBILIER DES ENTREPRISES	01/01/2021	DE 2021-01-19 - 09/02/2021	20006862500074		Oui

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Service TVA	Ratery	01/01/2017	- 01/01/2018	SPIC

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	24 218 000,00	0,00	13,02	0,00	3 153 766,00	0,00
TFPNB	451 500,00	0,00	26,75	0,00	120 798,00	0,00
CFE	3 681 000,00	0,00	38,73	0,00	1 425 962,00	0,00
TOTAL	28 350 500,00	0,00			4 700 526,00	0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .